

Dossier de presse

Valérie Pécresse découvre la jeunesse, le groupe SER agit depuis des années pour la défendre !



Contact presse :
quentin.ritz@iledefrance.fr



Les Assises de la jeunesse programmées samedi 19 septembre ont un défaut dès le départ. Sur un sujet qui devrait rassembler au-delà des clivages partisans, le groupe Socialiste, Écologiste et Radical n'a jamais été associé, à leur préparation. Une première pour des assises régionales ! Cela interroge sur la réalité du dialogue promis par l'exécutif à la jeunesse francilienne...

Jonathan Kienzlen (94)
Président du groupe SER

Mais, le groupe SER n'a pas attendu ce rendez-vous pour agir. Pendant que la Présidente de Région retirait, un à un les dispositifs et aides qui accompagnaient notre jeunesse, suppression du forfait Navigo Jeunes Week-end en 2025, coupe dans les crédits au logement étudiant la même année, soutien aux missions locales passé de 17 à 6 millions d'euros, budget de la formation professionnelle quasiment divisé par deux depuis 2023... Nos élu.es alertaient déjà et formulaient des propositions concrètes. Sur les rixes en Ile-de-France, sur l'usage détourné du protoxyde d'azote, sur les fermetures de missions locales et d'écoles de la deuxième chance, sur les troubles des conduites alimentaires ou encore sur l'accès au sport.

Ce dossier rassemble une partie de ce travail de fond, engagé bien avant que Valérie Pécresse ne multiplie les annonces, dont la concrétisation ne sera encore une fois promise qu'à ceux qui veulent bien y croire.

Une clôture qui interroge également. Celle-ci prendra la forme d'un festival, dont l'entrée sera de 10 euros pour les 15-25 ans. Le principe même d'instaurer un droit d'entrée surprend pour un événement présenté comme la vitrine d'une politique en faveur de la jeunesse. Faire payer l'entrée d'un rendez-vous censé être celui de « toute la jeunesse » francilienne, c'est prendre le risque d'en exclure une partie !

Le groupe SER espère que Valérie Pécresse écoutera néanmoins la jeunesse francilienne et rétablira les crédits supprimés ces dernières années.

Une politique de jeunesse digne de ce nom se mesure aux moyens qui l'accompagnent dans la durée, pas au nombre d'annonces faites. Le groupe SER continuera de porter cette exigence, y compris lors des prochains débats budgétaires.



Cela fait plusieurs années que nous alertons sur les rixes, les troubles des conduites alimentaires et l'usage détourné du protoxyde d'azote chez les jeunes. Avec 25 % des 15-29 ans qui présentent des symptômes dépressifs, nous ne pouvons plus nous contenter de constats. Nous avons formulé 19 propositions sur les TCA et 17 sur les rixes. L'appel à projets lancé sur les rixes répond à l'une de ces propositions et constitue un premier pas. Les rixes comme les TCA ne sont pas des faits divers : ce sont des urgences de santé publique et de cohésion sociale qui touchent une jeunesse fragilisée. Il est enfin temps que la Région aille beaucoup plus loin au vu de l'urgence de la situation !

Fatima Ogbi (91)

Conseillère régionale, commission jeunesse

I. Prévenir les violences et les conduites à risque

A. Lutte contre les TCA

La santé des jeunes est une condition sine qua non de leur émancipation. Pourtant, il n'est plus rare d'entendre les témoignages de ceux qui doivent faire face à des fragilités, nouvelles ou connues du débat public. Parmi elles, la dégradation de la santé mentale, l'isolement, le stress, l'exposition aux conduites addictives, etc. Ces difficultés ont des conséquences durables sur les parcours des jeunes. Face à ces enjeux, la Région doit agir.

Nos propositions :

- Notre élue chargée de la Jeunesse, Fatima Ogbi, a particulièrement travaillé sur la question des troubles des conduites alimentaires. Elle a formulé 19 propositions immédiatement mobilisables pour lutter contre les TCA, à retrouver [ici](#).

B. Santé mentale des jeunes : prévenir et guérir

Toutes les enquêtes récentes établissent le même constat alarmant : 25 % des 15-29 ans sont atteints de symptômes dépressifs. Près des trois quarts déclarent souffrir de troubles du sommeil, tandis que plus de six sur dix affirment avoir un sentiment de déprime au cours des dernières semaines. Les jeunes issus des milieux populaires sont davantage exposés à la dépression, et le phénomène s'avère plus marqué dans les grandes villes que dans les zones rurales ; autant de facteurs qui touchent singulièrement les franciliens. Tous les indicateurs de cette étude, sans exception, se sont nettement dégradés en seulement quatre ans.

Les causes de cette crise sont connues, effets durables du Covid, isolement accru par le numérique, conséquences du harcèlement via les réseaux sociaux, inquiétudes liées à l'avenir écologique, économique et géopolitique.

Nos propositions :

- Prévention sur les effets potentiels des contraceptifs hormonaux, notamment la pilule contraceptive
- Financement de bilans psychologiques gratuits dans les lycées
- Soutien à la pédopsychiatrie
- Plan de sensibilisation à la santé mentale dans les lycées

C. Une politique régionale pour lutter contre les rixes

Les rixes ne sont pas de simples faits de violence isolés. Elles sont le résultat de phénomènes territoriaux et sociaux complexes, qui touchent particulièrement les adolescents. En Île-de-France, leur concentration dans certains territoires appelle une réponse régionale qui ne se limite pas à une réaction sécuritaire. Il s'agit d'agir en amont, pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre. La Région dispose de leviers importants. Elle a la responsabilité des lycées, et a le pouvoir de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour agir auprès des associations, pour encourager la formation et la prévention.

Notre groupe porte depuis plusieurs années cette exigence et la Région s'est montrée à l'écoute. Elle a lancé, sur notre proposition, un appel à projets pour soutenir les associations engagées dans la lutte contre les rixes, ainsi qu'un réseau d'acteurs au niveau régional. Il nous faut aujourd'hui aller plus loin, en pérennisant les actions menées en amont pour prévenir les risques.

Nos propositions :

- Notre groupe a formulé 17 propositions immédiatement
➤ mobilisables pour lutter contre les rixes, à retrouver [ici](#).

D. Protoxyde d'azote et conduites addictives

Le protoxyde d'azote constitue aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique chez les jeunes. En 2022, près de 14 % des 18-24 ans en avaient déjà fait l'expérience. L'Île-de-France est en première ligne, concentrant une part importante des signalements aux centres antipoison. Sa consommation détournée peut entraîner des conséquences graves sur la santé comme des atteintes neurologiques irréversibles ou des complications cardiovasculaires. Face à ce phénomène et plus largement, face aux nouvelles conduites addictives, la Région doit renforcer la prévention et soutenir les acteurs de terrain afin de limiter les usages à risque et protéger la santé des jeunes Franciliens.

Nos propositions :

- 1** Inscrire explicitement la lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote dans la stratégie régionale de prévention du décrochage scolaire, qui intègre les questions de fragilités sanitaires. Il s'agit de prévenir, en informant sans détour sur les risques ; de repérer plus tôt, en outillant les personnels en première ligne ; et d'accompagner, en orientant rapidement vers des prises en charge adaptées.
- 2** Créer un dispositif régional de veille sur les nouvelles conduites addictives chez les jeunes, associant les établissements scolaires, les professionnels de santé, les collectivités, les associations et les chercheurs, afin d'anticiper les phénomènes émergents et d'adapter rapidement les politiques de prévention.
- 3** Déployer une campagne de prévention dans les lieux fréquentés par les jeunes et dont la Région est partenaire : lycées et campus universitaires, festivals, événements sportifs et culturels, etc.

2. Investir dans l'autonomie des jeunes

A. Permettre à chaque jeune de se loger

Le logement est une condition sine qua non de l'autonomie des jeunes. En Île-de-France, où les loyers et le coût de la vie rendent l'accès au logement particulièrement complexe, beaucoup dépendent de leur famille ou subissent la précarité, quand d'autres doivent renoncer à une formation ou à un emploi. D'après l'Observatoire national de la vie étudiante, les loyers moyens atteignent 838 € à Paris, 776 € en petite couronne et 640 € en grande couronne, pour des ressources mensuelles moyennes de 1 129 €. Pour de nombreux étudiants, cette pression financière les contraint à s'éloigner de leur lieu d'études, rallongeant considérablement leur temps de trajet (jusqu'à 67 minutes en grande couronne contre 44 minutes à Paris). Cette situation renforce les inégalités territoriales et nuit à la réussite universitaire de ces étudiants.

Le logement des jeunes doit être soutenu par la Région. C'est que notre groupe martèle avec insistance, alors que l'exécutif a tenté en 2025 de supprimer les crédits dédiés à ce secteur. Si Valérie Pécresse est aujourd'hui revenue en arrière, les montants alloués au logement des jeunes en 2026 reste en-deçà des besoins. Selon la Chambre régionale des comptes dans ses observations publiées en mars 2024, seuls 9 358 logements étudiants ont été financés par la Région entre 2017 et 2023, soit à peine 37 % de l'objectif affiché de 25 600 logements.

Ce bilan traduit un défaut de mobilisation du foncier, l'absence de stratégie régionale actualisée et un soutien devenu erratique.

B. Garantir la mobilité des jeunes Franciliens



Depuis janvier 2025, le forfait Navigo Jeunes Week-end a été supprimé et le tarif Imagine R a de nouveau augmenté en 2026. à chaque fois, ce sont les jeunes Franciliens les plus modestes qui paient la facture. J'ai proposé une étude de faisabilité pour un bouclier tarifaire jeune, incluant la gratuité du passe Imagine R pour les moins de 26 ans en situation de précarité. Cette simple étude a été rejetée... Nous continuerons à porter cette exigence, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des familles et favoriser la mobilité des jeunes.

Isabelle Beressi (95)

Conseillère régionale, commission transports
Administratrice d'Île-de-France Mobilités

Comme le logement, la mobilité participe à l'autonomie. Cela est vrai pour tous les Franciliens, et essentiel pour les jeunes. Pouvoir se rendre à son lycée, son université, son lieu de travail. Accéder aux loisirs, à une activité culturelle ou sportive. Tout cela ne doit pas dépendre des revenus accessibles ou d'inégalités territoriales. La Région dispose ici d'un levier majeur à travers les responsabilités qu'elle exerce dans les transports du quotidien. Rappelons que la Présidente de la Région est également la Présidente d'Île-de-France Mobilités. Elle se doit de garantir des transports abordables et fiables, pour faciliter l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux loisirs.

Or, depuis janvier 2025, plusieurs décisions tarifaires ont fragilisé l'accès des jeunes aux transports : suppression du forfait Navigo Jeunes Week-end, hausse du tarif Imagine R renouvelée en 2026, et maintien d'un tarif réduit très restreint. Notre groupe s'engage donc pour que la Région mette les jeunes au coeur de sa politique de mobilité.

C. Assurer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur



La réussite de nos étudiants ne doit dépendre ni du quartier d'habitation, ni des moyens familiaux. Notre région doit agir. La priorité du groupe SER a toujours été la même. Lutter contre la précarité, garantir l'accès aux études et accompagner les étudiants au quotidien avec des Assises régionales pour agir au plus près du terrain, avec un plan d'urgence contre la précarité et un bouclier social pour le logement et les transports.

Hélène De Comarmond

Conseillère régionale, commission de l'enseignement supérieur

Bien que l'enseignement supérieur ne relève pas directement de la compétence de la Région, Île-de-France dispose de leviers importants pour agir sur les conditions de vie et de réussite des étudiants. Elle concentre une part importante des établissements et des étudiants en France. Les inégalités sociales et territoriales ne doivent plus peser sur les parcours. Alors qu'au niveau national, le débat s'organise autour de la hausse des frais universitaires, la Région doit agir pour mettre autour de la table les acteurs du territoire, à son échelle, pour préserver l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur.

Nos propositions :

- Rétablir les crédits alloués au logement des jeunes à leur niveau de 2024, avant les coupes budgétaires de Valérie Pécresse.
- La mise en place d'un bouclier social tarifaire pour les jeunes, intégrant la potentielle gratuité du passe Imagine R pour les jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi, en parcours d'insertion ou autoentrepreneurs, mais aussi une harmonisation des seuils d'âge des réductions tarifaires avec les standards européens.
- Organiser des Assises régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche pour identifier les leviers d'action disponibles au niveau régional.
- Mise en place d'un plan de lutte contre la précarité étudiante.

D. Lycées



Nos 474 lycées accueillent plus de 450 000 jeunes Franciliens, mais leur dotation de fonctionnement a baissé de plus de 20 euros par élève en euros constants depuis le début du mandat (2021)...

Pendant ce temps, la Présidente de Région a choisi de supprimer les médiateurs dans les lycées, et moins de 15 % des lycéens bénéficient réellement des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle pourtant prévues par la loi depuis 2001.

On ne construit pas une politique de réussite éducative sur la seule logique répressive, il faut revaloriser durablement la Dotation Globale de Financement des Lycées et remettre la prévention et la santé au cœur du lycée.

Yannick TRIGANCE (93)
Conseiller régional, commission lycées

Les 474 lycées franciliens accueillent plus de 450 000 jeunes et constituent un levier essentiel de réussite, d'émancipation et d'égalité entre dans nos territoires. Pourtant, leurs marges de fonctionnement se sont progressivement réduites : depuis le début du mandat, la DGFL a baissé de plus de 20 € par élève en euros constants, alors même que les effectifs et les coûts de fonctionnement ont augmenté. Dans de nombreux établissements, les besoins restent importants en matière d'entretien et de rénovation des bâtiments. Les canicules récentes nous ont montré l'impréparation face aux enjeux climatiques pour lesquels il est urgent d'agir. De la même manière, il existe des carences en équipements pédagogiques, du décrochage et d'accompagnement des élèves mais aussi de santé et de prévention.

La Présidente de Région priorise également au sein des établissements franciliens la répression avant la prévention. En effet, depuis qu'elle est à la tête de la Région elle n'a cessé d'investir dans la création de postes afin de mettre en place ses "Brigades de sécurité" et à dans le même temps supprimé les médiateurs.

À ce titre, en 2024 le Conseil Économique, Social et Environnemental a noté le manque criant de politiques EVARS (pour éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) auprès des jeunes au cours de leur scolarité, jusqu'au lycée. Moins de 15 % des élèves bénéficient effectivement des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité pourtant prévues par la loi depuis 2001. En 2023, 46 % des lycéens n'avaient bénéficié d'aucune séance d'EVARS. La proportion est de 37 % au collège et atteint 82 % à l'école élémentaire.

Nos propositions :

- Revaloriser durablement la DGFL pour tenir compte de l'inflation et des besoins réels des établissements.
- Renforcer les investissements dans la rénovation et l'adaptation climatique des bâtiments et privilégier les moyens utiles aux élèves et aux équipes éducatives.
- Renforcer les politiques de prévention, de santé, d'EVARS et de lutte contre le décrochage, en associant davantage les élèves et la communauté éducative aux décisions qui les concernent.
- Alier des équipes de médiateurs aux brigades de sécurité dans les lycées.

E. Formation professionnelle

Dans un contexte économique francilien qui ralentit, la hausse du chômage renforce la nécessité d'investir dans les compétences et la qualification. Au 1er trimestre 2026, le chômage atteint 7,9% en Île-de-France et 11,1% en Seine-Saint-Denis, soit plus de trois points d'écart, illustrant des inégalités territoriales qui appellent des réponses renforcées. Pourtant, les moyens consacrés à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à l'emploi ont fortement reculé ces dernières années : les dépenses de fonctionnement exécutées sont passées de 645 M € en 2023 à 336 M € en 2025, tandis que les crédits de paiement diminuent encore fortement en 2026. Cette contraction touche notamment les formations qualifiantes, les savoirs de base, la rémunération des stagiaires et fragilise les organismes de formation et les CFA.

Notre groupe considère que la formation professionnelle est à cheval entre plusieurs secteurs essentiels et constitue un investissement de moyen et long terme dans les jeunes, les compétences, l'emploi et le développement économique des territoires. Il s'agit du secteur qui permet de réduire les écarts sociaux-économiques dès aujourd'hui, d'adapter les compétences aux changements sociétaux majeurs à venir et d'ancrer l'emploi durablement sur le territoire.

Nos propositions :

Nous souhaitons donc réinvestir durablement dans la formation professionnelle et les CFA, préserver une offre diversifiée de formations qualifiantes et de reconversion, et de renforcer prioritairement les moyens dans les territoires où le chômage et les difficultés d'insertion sont les plus élevés. Cela passe également par une meilleure mobilisation du FSE+ et des fonds européens disponibles, la reprise d'un partenariat ambitieux avec l'État autour du PRIC et de l'apprentissage, ainsi que des consultations des partenaires et associations concernés.

3. Encourager l'engagement et l'émancipation

A. Donner à chaque jeune les moyens de s'épanouir par le sport, la culture et les loisirs

En France, 37% des enfants de 6 à 10 ans et 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations de l'OMS quant à l'activité quotidienne. L'épidémie de sédentarité qui touche la jeunesse a des conséquences graves sur la santé : elle favorise le surpoids, l'obésité, les risques cardiovasculaires précoces et des troubles de la santé mentale (anxiété, symptômes dépressifs). A cette sédentarité s'ajoute l'épidémie de solitude qui touche une partie de notre jeunesse, enfermée devant un écran avec des relations parasociales qui entravent la réalisation de véritables contacts sociaux. Dès lors, le sport apparaît comme un vecteur à la fois de santé publique, mais aussi d'émancipation et de rencontres. Il est donc nécessaire de favoriser sa pratique pour les jeunes.

Plusieurs grands événements sportifs, comme les JOP 2024 ou les compétitions internationales de football ou de rugby créent de l'engouement chez une partie de la jeunesse. Or, au lendemain du bel été 2024, la région IDF a diminué son soutien aux clubs sportifs, alors même que ceux-ci ont vu les demandes d'adhésion augmenter.

Notre proposition : augmenter le soutien au mouvement sportif pour réussir à assimiler la hausse des demandes d'adhésion aux clubs.

Par ailleurs, pour que le sport soit vecteur d'émancipation, il faut qu'il soit accessible à toutes et à tous. Or, ne nous le cachons pas, une partie du mouvement sportif reste viriliste. En conséquence, peu de clubs ont des sections féminines, encore moins ont rendu leurs équipements accessibles aux personnes en situation de handicap et, dans les équipes déjà présentes, l'homophobie règne souvent en maître. Il faut donc faire des espaces et des clubs sportifs des lieux d'inclusivité, pour que l'émancipation soit universelle.

Nos propositions :

- Augmenter le soutien à la féminisation des sections sportives
- Pousser les clubs sportifs à rendre leurs équipements accessibles aux personnes en situation de handicap
- Lancer une campagne de sensibilisation à l'homophobie dans les fédérations sportives franciliennes

Outre le sport, les loisirs sont un moyen essentiel pour vivre mieux, surtout pendant l'enfance et l'adolescence. Les îles de loisirs, îlots de nature pour des jeunes parfois entourés exclusivement de béton, en sont un bel exemple en Île-de-France. Elles sont notre patrimoine commun, à vocation sociale, des enclaves de nature et de mixité sociale dans des agglomérations marquées par les fractures territoriales. Or la droite régionale privatise de plus en plus ces espaces naturels, en en déléguant la gestion à des opérateurs privés.

Nos propositions :

- Instaurer un moratoire sur les délégations de service public pour les îles de loisirs.
- Demander à la région de formuler un document-cadre indiquant sa politique régionale en matière d'îles de loisir.

B. Lutte contre les discriminations

L'égalité réelle et la lutte contre toutes les discriminations a longtemps été une promesse. Elle doit maintenant devenir une réalité vécue par chaque jeune Francilien. Pourtant, ces discriminations continuent de freiner l'accès à l'emploi, au logement, à la formation, au sport ou encore aux loisirs. Dans une étude de 2024, SOS Racisme constate que sur 152 agences testées, 61% adoptent des comportements problématiques perpétuant une discrimination à l'embauche. Sur l'année 2024, les services de police et de gendarmerie nationales enregistrent 16 000 infractions à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux sur l'ensemble du territoire français. Et selon le Ministère de l'Intérieur, les actes anti-LGBT+ augmentent de 5% en 2024, pour porter à 4 800 le nombre d'infractions.

Cela fragilise la cohésion sociale et alimente un sentiment d'injustice. Au sein du groupe SER, nous considérons que l'origine, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle ou encore le lieu de résidence ne doivent jamais déterminer un parcours de vie. La Région se doit de faire de la lutte contre les discriminations une priorité de son action en faveur de la jeunesse.

Nos propositions :

- Création d'un observatoire régional des discriminations.
- Faire de la Région Île-de-France une administration exemplaire dans la lutte contre les discriminations, en renforçant la formation des agents et en améliorant les procédures de signalement et de traitement des situations de discrimination. Cette politique ferait l'objet d'un bilan annuel des actions engagées.
- Conditionner les aides régionales aux entreprises et aux associations à la mise en place d'un plan de prévention des discriminations, comprenant notamment la désignation d'un référent.

Garantir qu'au cours de sa scolarité, chaque lycéen francilien bénéficie au moins une fois d'un parcours de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur les associations partenaires de la Région.
- Décliner la « Région des 20 minutes » au service de la jeunesse, en faisant de l'accès aux services publics et aux équipements un droit effectif, quel que soit le territoire de résidence, dans l'objectif de réduire les inégalités territoriales.

C. Les Missions locales, un service public au service de la jeunesse



“ En cinq ans, l'aide régionale aux missions locales est passée de 17 à 6 millions d'euros, avec à la clé la suppression d'environ 200 postes de conseillers, 10 % des effectifs... Ce sont pourtant elles qui accompagnent chaque année plus de 182 000 jeunes Franciliens vers l'emploi, en particulier dans les territoires les plus en difficulté. Réduire leurs moyens au moment où le chômage remonte, c'est se priver de l'outil le plus efficace pour lutter contre le décrochage. Nous demandons depuis longtemps que la Région leur redonne les moyens humains et financiers dont elles ont besoin ! ”

Dieynaba Diop (78)

Conseillère régionale, commission Formation professionnelle
Députée des Yvelines

Les Missions locales constituent un maillon essentiel de l'accompagnement des jeunes Franciliens – en particulier des plus fragiles – vers une vie professionnelle et sociale stable. Ces structures sont fortement plébiscitées. En effet, plus de 182 000 jeunes ont été suivis en 2024, dans un contexte de hausse des besoins sociaux et d'insertion particulièrement marqué dans certains territoires comme la Seine-Saint-Denis. Dans le même temps, le soutien régional est passé de 17 millions d'euros en 2022 à 6 millions d'euros, tandis qu'une logique de mise en concurrence et de financement au résultat s'est développée. Cette baisse de subvention a entraîné la perte d'environ 200 emplois pour les Missions locales d'Île-de-France, soit 10 % des effectifs, avec pour conséquence directe moins de conseillers disponibles et donc moins de possibilités d'accompagnement des jeunes.

Dans un contexte de hausse du chômage, d'un nombre toujours important de décrocheurs scolaires et avec la volonté d'ouvrir des perspectives d'avenir à tous nos jeunes, nous proposons que la Région renforce le rôle des Missions locales.

Nos propositions :

- Redonner aux Missions locales les moyens humains et financiers nécessaires, en privilégiant la coopération entre acteurs plutôt que leur mise en concurrence.
- Renforcer leur maillage territorial au plus près des jeunes, en particulier dans les quartiers éloignés des services publics. Des solutions doivent être accessibles à tous et éviter les discriminations.
- Il faut privilégier la prévention et repérer les situations de décrochage le plus tôt possible : une réponse dans les jours ou semaines qui suivent peut éviter une rupture durable, alors qu'il faut ensuite en moyenne un an à un an et demi pour ramener un jeune vers une solution stable.
- Enfin, nous proposons une évaluation transparente des dispositifs régionaux, afin de concentrer les moyens sur ceux qui permettent réellement l'accès à la formation, à l'emploi et à l'autonomie.